



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 mai 2008

Mise à jour du tableau des effectifs

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mai 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 mai 2008

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - Mlle Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Michel GENDREAU donne pouvoir à Chantal BARRE
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel SURET-CANALE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Conseillers :

M. Bernard BARE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2008

DELIBERATION D20080182

HUMAINES

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

DIRECTION GENERALE

Compte tenu de l'évolution récente de la réglementation qui fixe les nouvelles modalités de recrutement sur les emplois fonctionnels dans les villes de la strate démographique de Niort, il y a lieu de préciser que l'emploi de Directeur Général des Services peut être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade de directeur territorial ou relevant du cadre d'emplois des administrateurs.

C'est pourquoi, il est proposé de confirmer que l'emploi de Directeur Général des Services actuellement vacant pourra être occupé par un fonctionnaire relevant des grades ci-dessus mentionnés.

Par ailleurs, afin de doter les services municipaux des effectifs nécessaires à la bonne exécution des missions de service public, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs comme suit :

DIRECTION GENERALE

Création :

- 1 poste de directeur territorial (responsable évènementiel)

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE TELECOMMUNICATION

* *Service Pôle Moyens Technologiques*

Création :

- 1 poste de technicien

DIRECTION LOGISTIQUE ET MOYENS GENERAUX

* *Service Courrier*

Création :

- 1 poste de responsable administratif et financier (rédacteur ou technicien)

Les crédits sont prévus au budget 2008.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la mise à jour du tableau des effectifs telle que définie ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0

Non participé : 0
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON